

Imprègne et
protège en
profondeur
les sols béton

Finition durable



Anti-poussière



Aspect ciré



Très faible odeur



Huile-Cire Béton



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- L'HUILE-CIRE BÉTON BLANCHON est une imprégnation naturelle destinée à la finition et à la protection des sols bétons et des mortiers ou enduits béton (murs et sols). Elle n'est pas adaptée aux chapes anhydrites et ne convient pas pour les bacs à rétention d'eau : évier, douches, vasques, baignoires, etc. (consulter nos Services Techniques).
- L'HUILE-CIRE BÉTON pénètre profondément dans les sols et les parements muraux, et les protège durablement, en leur apportant un aspect ciré naturel.
- Elle est réservée à un usage intérieur (ne convient pas à un usage extérieur).
- L'HUILE-CIRE BÉTON a une très faible odeur. À base d'huiles végétales et de cires d'origine naturelle, elle est conforme à la Norme Européenne EN 71.3 "Sécurité des jouets".
- L'HUILE-CIRE BÉTON est facile à appliquer et facile à entretenir.
- L'HUILE-CIRE BÉTON est disponible en aspect naturel ciré, incolore.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Le support devra être parfaitement propre et sec : humidité inférieure à 5% (l'utilisation d'un hygromètre est recommandée), et être exempt de traces de plâtre, produit de cure ou tout autre revêtement ou produit (graisse, mastic acrylique ou silicone, etc.) pouvant nuire à la pénétration ou à l'adhérence de l'HUILE-CIRE BÉTON. Un ponçage ou un égrenage de la surface peut être nécessaire.
- Proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants.
- Dépoussiérer soigneusement.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- SANS MÉLANGE : L'HUILE-CIRE BÉTON est prête à l'emploi.
- Bien agiter le bidon avant l'utilisation.
- L'HUILE-CIRE BÉTON s'utilise pure (diluer la première couche avec 5% max de DILUANT SANS ODEUR BLANCHON si la surface est très fermée).
- Ne pas imprégner un sol béton à une température inférieure à 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums au contact des vapeurs de solvants.
- L'application de l'HUILE-CIRE BÉTON se fait toujours dans le sens de la lumière, au rouleau poils ras (brosse ou spalter pour les bords de la pièce). Il est également possible d'utiliser un pulvérisateur adapté et résistant aux hydrocarbures. Veiller à une application uniforme, pour ne laisser ni manques, ni surépaisseurs.
- La couche déposée doit être très fine, de l'ordre de 1 litre par couche pour 25 à 30 m².
- Essuyer très régulièrement, au fur et à mesure de l'application, avec une monobrosse équipée d'un tampon doux (pad beige ou blanc) ou une lustreuse traditionnelle équipée des brosses douces. Pour faciliter le polissage, travailler par petites surfaces. Petites surfaces et bords de pièces : utiliser un chiffon de coton propre (mouvement circulaire).
- Le lustrage (chiffon de coton, monobrosse ou lustreuse) ainsi réalisé permettra d'obtenir un bel aspect uniforme : le sol est ainsi imprégné en profondeur, sans différence d'aspect apparente à la surface.
- Attendre 8 à 12 heures pour appliquer la deuxième couche, de la même façon que la première.

Nettoyage des ustensiles

- Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec le DILUANT SANS ODEUR.
- Passer sous l'eau chiffons, pads et outils immédiatement après l'utilisation (risque d'auto-inflammation en conservant des ustensiles textiles imbibés d'huile). Ne pas jeter les ustensiles imprégnés d'huile sans les avoir imbibés d'eau.
- Reboucher soigneusement après utilisation. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Blanchon

Huile-Cire Béton

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 4 à 6 heures, environ (après lustrage).
- Séchage "recouvrable" : 8 à 12 heures, dans des conditions normales.
- Dureté définitive : 8 à 10 jours.
- Occupation des locaux : 2 à 4 jours après application de la dernière couche.
- Pendant les premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis ou autre parement sur le sol durant cette période. Dépoussiérer avec un aspirateur, un balai ou un chiffon (ne pas utiliser de textiles imprégnés). Ne pas déplacer de meubles lourds. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur le sol ou le plan de travail (bien isoler les pots de fleurs). Placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises.

RENDEMENT

- IMPRÉGNATION INITIALE : 25 à 30 m² par litre et par couche.
- OPÉRATION D'ENTRETIEN : 30 à 50 m² par litre et par couche.

ENTRETIEN

Nettoyage courant

- La surface doit être dépoussiérée régulièrement (balai ou aspirateur).
- Les salissures d'usage, taches et traces ponctuelles seront aisément éliminées avec LAGOON® BLANCHON (matériel bien essoré et jamais ruisselant).
- Important : attendre 10 jours pour la première intervention, afin que l'HUILE-CIRE BÉTON sèche parfaitement à cœur.

Entretien régulier

- Sur le sol dépoussiéré et propre, appliquer une couche fine d'HUILE-CIRE BÉTON (utiliser un vaporisateur à main) et essuyer avec un chiffon de coton propre et sec ou une monobrosse munie d'un pad beige, jusqu'à obtenir un lustrage mat.
- Remise en service : 6 à 8 heures après le lustrage.
- Fréquence : lorsque le béton perd de son bel aspect, en général 1 à 2 fois par an, en habitation à usage familial.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	IMPRÉGNATION DE SOLS ET PAREMENTS MURAUX EN BÉTON (OU SURFACES À BASE DE BÉTON)
TYPE DE RÉSINES	Lin et cires d'origine naturelle
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 2b
DENSITÉ	0,86 (à 20°, selon NF T 30020)
FLUIDITÉ	80 secondes (CA 4 à 20°C)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
RECOUVRABILITÉ	8 à 12 heures, selon température et degré hygrométrique
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, acétone, alcool 40°, eau, café, thé, encre : RAS (après 20 jours de séchage, selon NF T 30053)

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 02.03.2010, validée par le Service Technique le 20.03.2009 et la Direction Commerciale le 20.03.2009. Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.